Jeudi 2 novembre 2023



QUE DIT LA LOI? Village VIP - Hall 4.2 10h - 16h

Accès libre

Animateur Axel Bourdin

10h00

Mot d'accueil de Sylvie Robert, Présidente GL events Equestrian Sport

10h15

L'équidé : un être sensible

la qualification juridique de l'équidé M° Sophie Andrei, Avocat au barreau de Lyon

Actes de maltraitance et conséquences :

comment la loi protège mon cheval ?

M° Camille Morin, Avocat au barreau de Marseille

12h00

PAUSE

14h00

Détenteurs d'équidés :

quelles sont mes obligations?
Alain Mouret-Lafage, Directeur territorial IFCE

14h45

Professionnels de la filière :

quels sont mes outils juridiques ?
M. Patrick de Chesse, Avocat honoraire

15h30

CONCLUSION

Déborah Bardou, Présidente de la commission de la FFE Bien-Être Animal

Chaque thématique sera accompagnée de retours d'expérience et d'échanges avec nos invités, parmi lesquels : des gérants de centre équestres, vétérinaires, organisateurs de compétitions équestres, représentants du GHN, cavaliers professionnels, responsables fédéraux.









